

Avis d'Appel d'Offres ouvert sur offres de prix N° 88/DA/2016 (en 2 lots)

(Séance publique)

Le lundi 5 Décembre 2016 à 10H00, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Achats de Bank Al-Maghrib à Hay Riad à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'acquisition, le déploiement et la maintenance de licences logiciel, en deux lots :

Lot 1 :

- o Oracle Database Entreprise Edition ;
- o Oracle Database Standard Edition .

Lot 2 :

- o Red Hat JBoss Enterprise Application Platform;
- o Redhat High Availability;
- o Redhat Satellite.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Achats, Service Gestion Administrative des Marchés, sise Avenue Annakhil, Hay Riad , Rabat ,(Tél : 05 37 54 89 54/52). Il peut être envoyé par voie postale ou électronique aux concurrents qui le demandent.

Le tableau, ci-après, liste l'estimation du coût des prestations établie par la Banque ainsi que le montant du cautionnement provisoire, pour chaque lot :

Lot N°	L'estimation de l'acquisition et du déploiement (en DH TTC)	L'estimation de la maintenance annuelle (en DH TTC)	Le cautionnement provisoire (DH)
1	1 603 525,00 (un million six cent trois mille cinq cent vingt cinq dirhams)	352 775,50 (trois cent cinquante deux mille sept cent soixante quinze dirhams, cinquante centimes)	24 000,00 (vingt quatre mille dirhams)
2	1 315 777,32 (un million trois cent quinze mille sept cent soixante dix sept dirhams, trente deux centimes)	263 155,46 (deux cent soixante trois mille cent cinquante cinq dirhams, quarante six centimes)	20 000,00 (vingt mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 28,30 et 32 du règlement des achats de la Banque.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis auprès de la Direction Achats;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.